

**TROUVER SA PLACE AU SEIN DU MONDE. QUAND
L'OCEAN ACCUEILLE LES CORPS MEURTRIS : LES
EXPERIENCES SENSIBLES DE HANDI SURF**

**Finding your place in the world. When the ocean welcomes
damaged bodies: the sensitive experiences of handi surfing**

Anne-Sophie Sayeux

Institut des Sciences du Sport-Santé de Paris
(I3SP – EA 3625). Université Clermont Auvergne, Paris, France.
ORCID : 0000-0002-9905-090X
E-mail : anne.fle.esl@gmail.com

Résumé

Cet article adopte un point de vue anthropologique pour explorer la place des individus affectés par des déficiences corporelles au sein de notre société, en s'appuyant sur une ethnographie du handi surf. En examinant ces dynamiques entre trois niveaux d'analyse : le corps, la nature et le monde, il vise à comprendre la transformation d'un corps meurtri « endormi » à un corps marin¹ qui s'éveille à travers le contact avec la nature. Dans une perspective d'écologie corporelle, ce texte propose une alternative au principe normatif qui enferme les individus dans la catégorie de « personne handicapée ». En mettant l'accent sur les capacités et sur les sensorialités maritimes, qui fondent l'identité « surfeur.se », il présentera de quelle façon l'expérience de l'immersion dans l'océan offre une autre possibilité : celle d'être au cœur du cosmos non plus dans ses limitations, mais bien dans ses capacités.

Mots clefs : *corps ; océan ; maritime ; nature ; handicap ; capacités ; handi surf.*

¹ Ce concept de corps marin que nous avons interrogé notamment lors du colloque « Corps Marin » que nous avons organisé à Marseille en 2014 est sous-jacent dans tout notre travail.

Comment citer : Sayeux, A-S. (2025). Trouver sa place au sein du monde. Quand l'océan accueille les corps meurtris : les expériences sensibles de handi surf. *Praxis Filosófica*, (61), e20714714. <https://doi.org/10.25100/pfilosofica.v0i61.14714>

Reçu : 23 mai 2024. Approuvé : 22 août 2024.

Finding your place in the world. When the ocean welcomes damaged bodies: the sensitive experiences of handi surfing

Anne-Sophie Sayeux²

Abstract

Based on an ethnography of parasurfing, this article adopts an anthropological perspective to explore the place of people with physical disabilities in our society. It seeks to understand the transformation from a bruised, sleeping body to a marine body awakened by contact with nature by examining these dynamics through three levels of analysis: the body, nature, and the world. This article proposes an alternative to the normative principle that confines individuals to an identity as “disabled” from a body ecology perspective. Through a focus on the capacities and maritime sensorialities that make up the “surfer” identity, it will show how the experience of immersion in the ocean offers another possibility: that of being at the heart of the cosmos, no longer in its limitations but in its capacities.

Keywords: *Body; Ocean; Maritime; Nature; Disability; Capabilities; Para surfing.*

² Enseignante-chercheuse, Anthropologue sociale et culturelle, elle est engagée dans des études interrogeant les objets *corps, sensations* et *nature*. Ses travaux ont pour volonté de questionner les notions de bien-être vécu à travers le corps, et plus largement de santé globale, en particulier dans les écothérapies, et *les espaces bleus*. Inscrits dans une anthropologie du proche, ses divers terrains passés, présents et à venir lui permettent d’explorer les différentes manières dont se ressent le monde, et les multiples façons de se *bricoler* des identités conduisant vers un certain bien-être.

TROUVER SA PLACE AU SEIN DU MONDE. QUAND L'OCEAN ACCUEILLE LES CORPS MEURTRIS : LES EXPERIENCES SENSIBLES DE HANDI SURF

Anne-Sophie Sayeux

Institut des Sciences du Sport-Santé de Paris (I3SP – EA 3625). Université Clermont Auvergne, Paris, France.

*« À quoi penses-tu ?
- Je n'ai ni l'apparence que j'aurais désirée ;
Ni la place, ni le rôle espéré... » (Gardou, 2021, p. 9).*

I. Introduction

Quelle est sa place dans son corps ? Quelle est sa place dans la nature, quelle est sa place dans ce monde ? Ces questions se posent constamment pour celles et ceux qui font face à des déficiences causées par des maladies, des accidents, ou des particularités de naissance. Estelle Goudon d'ailleurs interroge avec justesse la position accordée plus spécifiquement à l'enfant polyhandicapé : « Cependant, il me semble bien délicat de leur reconnaître une place ordinaire alors que leur présentation et leur situation sont atypiques » (Goudon, 2013, p. 37). De manière plus générale, ces individus, que l'on appelle d'ordinaire « personnes en situation de handicap », sont tenus de chercher en permanence un équilibre, un bien-être, en réajustant leur place dans ces trois niveaux.

En optant pour le terrain du handi surf, ou plus précisément parce que le handi surf s'est imposé à nous, nous souhaitons illustrer comment cette place, parfois difficile à accepter ou à conquérir, peut se manifester lorsque l'on s'insère au creux de l'océan. Ce texte évoquera la transformation de ces corps souvent confinés aux marges invisibles du monde sportif et, par extension,

de la société française, passant du corps terrestre lourd ou maladroit au corps marin léger (Sayeux, 2024a, p. 299) et capacitaire (Nussbaum, 2012).

Nous n'allons pas jusqu'à prétendre que le handi surf, à travers son contact marin unique, permettrait par une formule chamanique de libérer toutes ces surfeuses et tous les surfeurs de leur condition handicapée (Stiker, 2017) grâce à la puissance magique de la nature. Le surf n'existe pas hors de la société. Toutefois, on peut constater, données de terrain et d'entretiens à l'appui, qu'il se passe quelque chose de vraiment particulier dans cette activité qui mène les personnes vers une certaine émancipation. En s'immergeant dans le vivant de cette nature océanique, il semble se créer une harmonie, voire une fusion entre corps et environnement qui confère du sens à cette expérience : « la nature n'est pas présentée comme quelque chose en dehors de notre humanité, mais en plein corps » (Da Nobrega, 2020, p. 329).

Ici, il s'agira de donner la parole aux vécus corporels particuliers de ces pratiquants et pratiquantes qui expérimentent un corps autre dans la nature. Il n'est alors pas question de parler *pour* elles et eux, mais bien *avec* elles et eux.

4

Ce sont donc ces passages d'un corps « handicapé » à un corps surfique et jusqu'à un corps marin que nous proposons de décrire à présent, en interrogeant ces différentes places assignées ou bien négociées. S'il y a un objectif sous-jacent à cette approche, c'est bien celui de penser les identités des personnes ayant un corps *autre*, et de quelles manières elles composent avec celui-ci pour trouver et obtenir leur place au sein du monde !

II. « Vous marchez ! »

Une jeune athlète française, para-surfeuse et sportive de haut-niveau, partage sur les réseaux sociaux une expérience déconcertante qu'elle a vécue sur un parking dans le sud de la France, alors qu'elle s'efforçait de garer son véhicule pour rejoindre ses amies au restaurant. Cette soirée, raconte-t-elle, était la suite d'une de ces journées particulièrement éprouvantes : celles où le corps peut se faire plus douloureux que d'ordinaire. Sa vulnérabilité, plus aiguë à moment-là, l'avait conduite à rechercher un stationnement au plus près de sa destination. Pour ce faire, elle avait recouru à une place réservée aux « personnes handicapées à mobilité réduite », conformément à ce que lui permet sa carte européenne de stationnement. C'est alors qu'une personne se présente sur le parking et l'interpelle de manière vigoureuse en lui lançant : « Vous n'avez rien à faire ici ! ». La narratrice, souffrant d'une sclérose en plaques, tente par divers moyens de justifier son droit à

utiliser cet emplacement, cherchant en vain à la sensibiliser aux handicaps invisibles. Mais, en dépit de ses efforts répétés, la femme persiste dans son agression, fondant son indignation sur l'argument : « C'est réservé aux handicapés et vous, vous marchez. C'est pour les fauteuils, dégagez d'ici ! ». La jeune sportive, bien sûr, demeure sur cette place dédiée, puisqu'elle en a tout à fait le droit en vertu de son invalidité reconnue par l'administration, et parce qu'elle en a besoin. Toutefois, cette invalidité, qui ne se manifeste pas sur le corps en apparence, semble inexistante pour celles et ceux dont les stéréotypes sur le handicap sont profondément enracinés. Ce genre d'épisode déconcertant est souvent expérimenté par les individus qui peuvent avoir des déficiences ne nécessitant pas de matériel orthopédique spécifique et visible, ou n'ayant pas un corps assez marqué extérieurement par celles-ci pour que leur infirmité soit évidente à celui ou celle qui l'observe. Il est courant d'être agressé parce que son handicap ne correspond pas à la position « disciplinée » que la société lui a assignée d'un point de vue biopolitiques (Loyola Stival, 2021, p. 256). Cette anecdote évoque bien la question de la condition qui peut être octroyée ou prise par les personnes handicapées, et ces décalages entre le vécu et le perçu. Nous souhaitons nous saisir de cette question de la place *donnée à et prise par* l'infirmité (Stiker, 2013) en explorant le handi surf, pour illustrer la capacité de renégocier sa place au sein du monde à travers l'adaptation des corps, des relations à l'environnement naturel et des identités. La « place » ici sera entendue de deux manières : elle sera d'une part en lien avec le *territoire intime*, c'est-à-dire les connexions sensibles entretenues entre corps, humains et non-humains, et d'autres, elle se référera à l'*identité*.

III. Sa place dans le corps et la société

Rendre compte du corps infirme n'est pas possible, tant il y a d'expériences individuelles différentes. Les handi et para surfeurs³ en sont les meilleurs témoins. Le « handi surf » est développé en France par l'Association Nationale Handi Surf depuis 2008. Celle-ci s'adresse à tous types de handicaps moteurs et sensoriels, et également à travers le « surf adapté » au handicap mental ou psychique. Le « para surf » et « para surf adapté » sont quant à eux des sports de compétition en double délégation pour la Fédération Française de Surf depuis 2012. Nous réalisons une enquête ethnographique aux côtés de l'Association Nationale Handi Surf, et des para surfeuses et para surfeurs depuis 2018, reposant sur des observations « directe par imprégnation lente

³ Dans ce présent texte, nous nous permettrons d'englober le para surf dans le handi surf pour des facilités de lecture.

et continue » (Laplantine, 2001, p. 17) d'entraînements et d'évènements, tels que les championnats de France de surf, sur la participation aux temps informels et sur des entretiens formels ou non. L'équipe locale de para surf est composée d'une dizaine de participant.e.s mêlant enfants et adultes. Les corps sont riches d'altérité sur les plages du Pays Basque français, notre terrain principal (De Sardan, 1995). Les entretiens formels ou informels que nous avons conduits auprès de ces participants nous ont donné un matériau fécond qui permet de comprendre le vécu en première personne de ces situations multiples. Car, l'expérience des pathologies ou des manques est profondément intime, même si l'accident, la maladie ou la naissance ont pu mener à être catégorisé dans telle ou telle typologie de handicap. Néanmoins, ainsi que l'écrit Stiker (2017), ce qui rassemble ces diversités c'est la « condition handicapée », c'est-à-dire cet élément commun qui est « celui d'être considéré comme handicapé » (Stiker, 2017, p. 21). Si le handicap « ne peut s'appréhender qu'en situation » (Gardou y Laplantine, 2014, p. 45), dans ses rapports au monde médical, à ses proches, à ses collègues, aux institutions, ou plus largement aux différents espaces, il doit de la même façon se percevoir à travers le corps.

6

IV. Vivre son corps meurtri

Le corps infirme peut être vécu comme un champ de bataille où deux luttes essentielles vont dominer : la souffrance et la limitation. Dès lors, il faut pouvoir composer chaque jour avec les douleurs fulgurantes ou plus sourdes, trouver des stratagèmes pour les contourner, les ignorer ou faire avec elles dans une difficile tentative d'acceptation de cette existence-là, car « la personne malade n'est plus sujette de sa propre existence, elle devient étrangère à sa propre vie car elle est expropriée par la maladie » (Tambou Kamgue, 2022, p. 5) En outre, les interviewé.e.s parlent de cette amertume à voir ce corps qui ne répond pas ou plus comme ils ou elles le souhaiteraient. L'auscultation fine de ses membres encore valides et de ceux abimés est quotidienne. Elle permet une évaluation constante de ses possibilités, et de ses limitations. La vie, souvent, se fait au jour le jour : qu'est-ce que mon corps m'autorise maintenant ? Qu'est-ce qu'il m'interdit ? Quelle prise de risque puis-je prendre pour le pousser à aller un peu plus loin à l'instant présent, sans pour autant le blesser ou accroître sa douleur ? Laura, para surfeuse de 27 ans, victime d'un AVC alors qu'elle était âgée de 5 ans, l'explique lors d'un entretien : « *Il y a des jours où ça va être simple, mais en fait c'est le handicap, c'est évolutif, car ça change du jour au lendemain* ». Si être dans l'instant présent est une injonction clé

dans certains mouvements de développement personnel et de psychologie positive, ici, il faut le comprendre comme une contrainte. Vivre au jour le jour, c'est une impossibilité de se propulser dans un futur, tout bonnement parce que le corps n'est pas une mécanique stable sur laquelle on sait pouvoir compter à tout moment sans cesse. Non, le corps déficient oblige à l'instant présent, effaçant alors toute une partie des projets et des rêves des individus, parce que « *ça change du jour au lendemain* ». Si nous demandons à nos interlocuteurs et interlocutrices de quelles manières ils ou elles s'envisagent dans l'avenir, la majorité nous répond : « *je n'y pense pas* ». Ici, ce n'est pas une peur irrationnelle du futur, mais au contraire une approche très pragmatique de celui-ci : demain, je ne sais pas si je pourrai me lever du lit, me mouvoir, me nourrir ou vaquer à mes occupations, car je ne contrôle pas l'état de mon corps à venir, et, j'en connais profondément les défaillances.

Il peut être difficile de prendre place dans son corps infirme. Le travail d'acceptation est lent, tortueux, le corps peut se muer en son pire ennemi intime, on peut longtemps être en guerre avec lui avant d'atteindre une certaine paix (Bissardon *et al.*, 2015, p. 11). Se vivent en conséquence des phases de rejet ou de dégoût de cette enveloppe charnelle douloureuse et restrictive qui est imposée, devenant pour certains une prison de chair (Murphy, 1990, p. 314). On s'efforce ainsi à rendre le corps silencieux, à l'endormir pour moins souffrir, en le mettant de côté par une sorte de dissociation : soi d'un côté, de l'autre le corps. Ce corps faible que l'on cherche à éviter, comme cet ami de longue date à qui l'on faisait confiance, mais qui nous aura dupés, oblige néanmoins à y être attentif pour ne pas perdre en mobilité, voire pour parfaire certaines fonctions. C'est alors un entretien du corps qui peut être plus intense, à travers des séances hebdomadaires de kinésithérapie, d'ergothérapie, d'orthophonie, de soins divers tels que des injections, des traitements, des évaluations médicales. Finalement, ce corps déficient doit tout à la fois rester silencieux et être entendu, être actif dans un objectif conservatoire ou d'amélioration de son état, sans l'être trop au risque d'aggravation de sa situation.

V. Place handicapée

La perception du corps handicapé est à la fois intime et collective. Elle repose sur le vécu personnel et sur la conception que la société peut avoir de celui-ci. C'est dans ce double mouvement que va se créer la catégorisation « handicapé ». Les personnes ayant des corps déficients sont en grande partie classées par le manque : « pour qualifier ces situations, on parle de déficit, défaillance, défaut, privation, impuissance, autant de mots négateurs »

ainsi que le relèvent François Laplantine et Charles Gardou (Gardou y Laplantine, 2014, p. 52). Leur position dans la société est donc réservée, avec des lignes bien définies, à l'exemple de ces « places handicapées » dont il ne faut pas déborder au risque de réveiller des angoisses archaïques ancrées historiquement, comme l'analyse Bertrand Quentin (2013). Cette assignation est donc établie institutionnellement (Douglas, 1999) : celle ou celui qui est dit « handicapé.e » est celle ou celui qui ne peut travailler (Revillard, 2017, pp. 71-95) ; sinon à travers une identité juridique « où il s'agit d'acquérir les mêmes droits que les autres citoyens » (Stiker, 2021, p. 41). Une place également que la société française attribue au handicap est celle de l'héroïsation d'un corps en reconquête de ses possibles, devenant là le porteur de « leçons de vie » (Goffman, 1975 ; Murphy, 1990). La place est ainsi celle du brave résilient qui éprouve une illumination sur le sens de sa vie grâce à son corps brisé, et aura pour mission de montrer une voie de rédemption et de courage pour les valides (Goffman, 1975, p. 235). Et quand la célébration d'un corps dépassant ses limites n'est pas concevable, s'avance à ce moment-là la dramatisation d'un corps infantilisé et rendu passif à travers ses dépendances, miroir renvoyant le reflet endommagé d'un humain fragile dont la vie peut se disloquer en un instant (Le Queau, 2003, pp. 73-99 ; Poizat, 2005, pp. 9-12). Cette malédiction de l'individu touché par ce fléau (Murphy, 1990, pp. 134-136) doit alors se faire discrète, être cachée pour ne pas nuire au bon ordre social. Par conséquent, ce sont des stratégies de dissimulation qui peuvent se mettre en place parmi les personnes ayant des déficiences, car certaines situations sociales ne permettent pas de faire autrement. La société œuvre de manière profonde à invisibiliser ces corps hors normes : « les représentations individuelles et collectives suscitées par le handicap, aussi bien chez le sujet lui-même que chez ceux qui le regardent et ceux qui le soignent, continuent à favoriser la dévalorisation narcissique, la méconnaissance de la souffrance, le rejet et l'exclusion. » (Korff-Sausse, 2010, pp. 17-24). Dès lors, ces conceptions assignent la personne ayant des incapacités à une place qui n'est ni en dehors, ni dans la société, mais bien à côté de celle-ci dans sa liminalité (Murphy, 1990), une salle d'attente immuable de la société.

VI. Sa place dans la nature

Il se passe quelque chose de particulier lorsque que le corps infirme s'immerge dans l'océan, et plus encore lorsqu'il s'insère dans son mouvement par le handi surf. Notre terrain ethnographique et nos entretiens démontrent que cette pratique, qui dépasse une simple définition trop restrictive du

sport, se place dans l'écologie corporelle, où le corps est sans cesse en évolution et en ajustements : « Le corps écologisé dans son milieu est dans la dynamique du vivant, car le milieu favorise l'activation du vivant et sa diversification » (Andrieu, 2017, p. 13). C'est un corps ouvert dans ses connexions symbiotiques (Ingold, 2013, p. 257) avec le vivant. Il transcende sa seule matérialité, pour incarner un vaste réseau de significations, de représentations, et de symbolismes. La pénétration de l'environnement dans le corps en regard de la pénétration du corps dans l'environnement mène à des images de soi transformées, et à de nouveaux vécus en première personne. Libéré du poids des contraintes que le regard de la société fait peser sur les corps infirmes, l'espace intime de la mer, loin de cette lourdeur imposée par son propre corps et par la stigmatisation sociale (Goffman, 1975) de sa condition, offre les possibilités d'être autre. Des sensations positivées se révèlent à travers un corps « perméable » (Ingold, 2013, p. 265) qui est pris en charge par l'océan. Cette « matière » à la « force inépuisable » (Bachelard, 1942, p. 9.) semble ainsi transmettre sa prodigieuse puissance aux handi surfeurs et surfeuses. Ce contact immersif avec la nature décentre l'individu de l'écoute unique de son propre corps pour l'ouvrir alors à la résonance de la nature en lui. Cette expérience maritime, intime et sensorielle, offre en conséquence un accueil à travers « le sentiment de sa propre présence au sein de la nature » (Griffet, 1995, p. 76). C'est ainsi qu'enfin, il y trouve un abri, une place.

9

VII. Lourdeur matérielle

L'équipement de base, la planche de surf, doit bien souvent être retravaillée ou plutôt bricolée, au sens noble du terme, pour accueillir des corps autres que valides comme le décrit finement Bruno Lemarchand (Lemarchand, 2014, pp. 29-33). Avant même que ne soit fondée l'Association Nationale Handi Surf, certains faisaient déjà des essais pour concevoir des planches adaptées. Nous avons eu la chance de rencontrer l'un d'eux, Benat Périssé, le créateur de la *Benboard*, à la fin des années 1990 au Surf Club d'Anglet.

Les contraintes matérielles dans la pratique du handi surf sont bien présentes, la première étant de pouvoir avoir accès à la plage, puis à l'océan. Certains et certaines pratiquant.e.s ont suffisamment d'autonomie pour piloter eux et elles-mêmes leurs véhicules. Mais une grande partie de celles et ceux-ci ne peuvent pas conduire, à cause de déficiences visuelles ou motrices, ou parce que les douleurs peuvent être trop importantes. Il faut donc trouver le « taxi » : la personne qui acceptera de faire le déplacement. C'est d'ailleurs sujet de boutades lors de sessions de handi surf, où des

TROUVER SA PLACE AU SEIN DU MONDE. QUAND L'OCEAN ACCUEILLE LES CORPS MEURTRIS...

accompagnants sont présentés ou se nomment eux-mêmes en tant que « taxi ». Une fois arrivé, l'autre point incommode est de pouvoir atteindre les flots. Il est difficile dans certains cas de pouvoir marcher sur le sable, dans la mesure où le déroulé du pied est douloureux, voire impossible, ou du fait que les roues des fauteuils s'enfoncent dans le sable, ou par cela même qu'il faut être guidé vers l'eau si l'on a une déficiente visuelle. Peu de plages sur la côte basque sont aménagées pour permettre aux personnes handicapées d'accéder à l'eau, ou mettent à disposition des « tiralo⁴».

10 Avant de s'immerger, il faut se déshabiller, pour la bonne raison que l'on est tenu d'enfiler sa combinaison de néoprène, à moins que des températures estivales exceptionnelles puissent permettre de s'en passer. Les corps meurtris peuvent d'ailleurs se heurter à certaines difficultés, car les amplitudes des bras ou la souplesse des jambes ne sont pas aussi fluides que chez une personne valide. Et pourtant, il faut pouvoir entrer dans cette combinaison épaisse à force de la tirer ou de l'élargir pour y glisser ses jambes et ses bras, son tronc. Arrive alors le moment de sortir la planche des coffres de voitures, puis de leurs housses. À nouveau, on sollicite de l'aide pour manipuler ces objets encombrants, et pour les *waxer*⁵ si nécessaire. Enfin, la planche sous le bras, ou portée par quelqu'un d'autre, il est temps de se diriger vers l'océan.

Cette phase préliminaire au surf peut être vécue tant bien que mal, dans la mesure où, d'une part, cela est susceptible d'engendrer des efforts certains, une fatigue voire des douleurs physiques (Sayeux, 2024a, p. 298). D'autre part, pour ce que cela renvoie au corps infirme dénudé, qui alors se divulgue dans un espace public, faisant surgir l'anormal (Korff-Sausse, 2011, pp. 29-33) là où seule l'uniformité est de mise. Cette expérience de la nudité est une rude épreuve au début de la pratique, pour la raison que cela force à dévoiler ce que l'on a plus couramment l'habitude de dissimuler. Enfin, parce qu'à ce moment-là, l'on a pleinement conscience de ses fragilités qui obligent à requérir de l'assistance, rappel ingrat de la lourdeur de son corps terrestre vulnérable (Tambou Kamgue, 2022).

VIII. Légèreté marine

La légèreté est le maître-mot qui ressurgit à plusieurs reprises dans les entretiens que nous avons réalisés. Les mouvements se font plus fluides et la

⁴ Fauteuil roulant de baignade qui permet de rouler sur le sable et flotte dans l'eau.

⁵ Fauteuil roulant de baignade qui permet de rouler sur le sable et flotte dans l'eau.

flottaison libère des contraintes terrestres. L'eau masse, touche et enveloppe en entier. Elle soulage les douleurs, détend les tensions et rend plus vivant un corps endormi au quotidien (Sayeux, 2021, pp. 95-120). L'océan permet de ressentir différemment le corps en ce sens que celui-ci n'est pas dans la lutte avec la gravité, mais dans une sorte de danse à deux, où l'handi surfeur se va entrer et s'adapter au rythme imposé par l'élément marin, écologisant son corps. Céline, 40 ans, atteinte d'une sclérose en plaque, décrit-on ne peut plus finement ce ballet océanique :

Déjà, les sentir [les muscles], enfin déjà simplement les localiser. Voilà, là l'eau m'a poussée, j'ai senti mon mollet, mon genou, savoir où, là, tiens, je sens que je pourrais, que je n'arrive pas forcément bien à pousser, à résister contre le courant. Là à cet endroit-là oui, je le sens bien, j'arrive bien à résister. Pour résister, j'ai activé ce muscle-là tu vois, c'est ça, c'est prendre conscience du mouvement, et arriver beaucoup mieux à le sentir, à le schématiser, à le conscientiser et du coup c'est plus facile d'activer les commandes, **c'est comme si l'océan réveillait le corps en quelque sorte**, ça m'en fait prendre **conscience**.

Dans une conscience distincte que celle du quotidien terrestre, l'océan devient le lieu où le corps se réveille (Sayeux, 2008, pp. 99-109) ; comme le note Bernard Andrieu, « La nature peut être un milieu et une expérience d'éveil de notre vivant dans une relation cosmique avec les autres êtres vivants » (Andrieu, 2017, p.14). Ainsi, plusieurs témoignages récoltés sur le terrain corroborent la qualité particulière de l'immersion océanique : celle de remettre de l'ordre dans le chaos d'un corps en marge.

Ce corps vivant que l'on a pu chercher à endormir et à faire taire tandis qu'il est terrien, peut prendre une toute nouvelle dimension dans son harmonie forte avec la nature. Il se crée alors un *territoire intime*, un lieu de relations entre humains et non humains qui mène à une incroyable plénitude, comme la décrit si bien Thomas, 40 ans, qui, atteint d'une rétinite pigmentaire, est non voyant :

Moi, l'un des trucs que j'aime les plus, c'est que l'on soit au large, assis sur ma planche. En plus, comme je ne vois rien, donc quand je regarde tout autour de moi, il n'y a personne puisque je ne vois rien ! Et j'ai l'impression d'être vraiment seul au monde au milieu de l'océan et de faire partie d'un grand tout. Quelque part c'est assez particulier, c'est difficile de poser des mots, mais c'est vraiment quelque chose pour moi d'incroyable, et qui fait vraiment du bien. Une forme de sérénité, de béatitude qui se met en place à ce moment-là.

Dès lors, cette prise en charge de l'océan va octroyer une nouvelle possibilité aux personnes handicapées : celle-là même de trouver sa *place* au sein de la nature. Là où la société classe, rejette, invisibilise les corps handicapés et n'ose les regarder —« Lorsqu'elles rencontrent des personnes dont les altérations corporelles sont manifestes, les personnes valides ressentent une gêne perçue par ceux qui sont ainsi l'objet de regards troublés » (Garel, 2010, pp. 107-1116) —, l'océan leur offre un espace égalitaire où ce ne sont plus les limitations qui sont importantes, mais les sensations maritimes.

IX. Handi surf : montrer ce quotidien des corps meurtris

Plus encore, l'usage du handi surf se superpose à cette propriété océanique. Si, sur la plage, les badauds identifient les pratiquants par leurs fauteuils roulants, leurs prothèses, leurs boîtiers ou leurs cannes blanches, à l'eau, rien ne les différencie des surfeur.ses valides lorsqu'on les observe depuis le rivage. Et c'est sans doute là une des forces de cette pratique : elle donne à voir les corps infirmes dans tous leurs possibles. Ce n'est pas ici une mise en scène de corps invalides qui dépasseraient leurs limites dans une perspective d'héroïsation, même si certains et certaines de ces pratiquant.e.s ont « choisi » cette stratégie (Goffman, 1975) pour vivre au mieux leur condition, mais bien la réalité simple et quotidienne des personnes ayant des déficiences.

Le handi surf redéfinit la perception du handicap au sein de la société et chez les individus concernés. De manière générale, les bénéfices du sport (Mercier *et al.*, 2021, pp. 26-38) pour les personnes invalides sont régulièrement mis en avant, et plus encore pour les personnes handicapées :

En surpassant ainsi son handicap, il accroît le sentiment de sa valeur personnelle, à ses propres yeux et aux yeux d'autrui, et il engage une dynamique identitaire qui nourrit et se nourrit des appartenances rendues possibles par les pouvoirs acquis et les relations vécues avec les autres ... (Garel, 2010, p. 115)

Toutefois, il est important de nuancer la conception de *surpassement* du handicap, car nous ne retrouvons pas cette idée de « surpassement » des limites du corps dans notre terrain. Le « surpassement » induit une victoire sur une entrave, le dépassement vertueux d'une condition, injonction à l'héroïsation qui peut être pesante pour les personnes vivant avec un corps meurtri. S'il y a un surpassement ici, c'est le « surpassement » au quotidien

de sa « condition handicapée » (Stiker, 2021), des obstacles que la société parsème sur son chemin (mobilité, emploi, soin, éducation, sociabilité ...). Vivre bien devient alors une joute épuisante face à une société qui n'a toujours pas accepté de s'adapter aux corps infirmes. Le surpassement n'est alors pas un choix, mais une contrainte, qui peut ainsi relever de « la volonté sociale que les infirmes redeviennent performants, grâce aux techniques de réadaptation, de réparation et de compensation » (Stiker, 2009, pp. 463-470). Le handi surf semble tendre à bien autre chose, car cette activité est avant toute chose une pratique d'adaptation. Sans conteste, on ne peut pas lutter contre l'océan, on s'insère en lui. On accueille ses marées, sa saisonnalité, ses cycles, l'arrivée ou l'absence des vagues, son rythme.

Cette leçon importante qu'enseigne l'océan : être patient et accueillir, façonne la vie quotidienne des pratiquant.e.s valides ou non. Dans le cas du handi surf, elle se diffuse jusqu'à l'acceptation profonde de ses limitations. On apprend à faire avec, à contourner certaines contraintes, et à développer des stratégies pour surfer. On bricole des tactiques qui permettent de pratiquer, quelles que soient les dispositions physiques. Et c'est ainsi qu'on arrive à surfer : sans jambe et sans bras, sans la vue, sans la « bonne » taille, sans l'amplitude d'un avant-bras ou les appuis d'un pied. Car tous ces « manques » qu'il faut sans cesse *surpasser* dans le quotidien terrestre, puisque la société a oublié que l'on peut aussi vivre « sans », deviennent en ce lieu entièrement acceptables. S'immerger dans l'océan et surfer grâce à des ajustements du matériel ou techniques est rendu ainsi possible, quelles que soient la nature ou les causes du handicap. Ceci a bien un impact positif sur l'estime de soi, comme l'ont montré nos entretiens ou certaines études médicales (Lemarchand, 2014 ; Volcani & Prasad, 2020). En cet endroit, on n'est ni en lutte avec son corps ni en lutte avec la nature, mais on s'y adapte intensément en engendrant alors une nouvelle « dynamique identitaire » qui redistribue la place des personnes ayant des déficiences. Ici, elles ne vivent pas *sur* un même territoire que les personnes valides, elles vivent *dans* le même territoire que les personnes valides et partagent alors, pour reprendre les mots de Charles Gardou (2021, p. 17), ce même *patrimoine* maritime.

X. Sa place dans le monde

L'interaction entre le corps et l'environnement dans la constitution de l'identité est une des préoccupations centrales de l'anthropologie. On songera aux travaux de Margaret Mead (2001) sur les Trobriand, de Gregory Bateson (1977, pp. 3-33) sur Bali, de Marcel Mauss à travers « Les Techniques du Corps » (Mauss, 2021), où il soulignait déjà l'importance de l'apprentissage

des gestes dans la formation de l'identité individuelle et culturelle, et plus près de nous André Leroi-Gourhan (1964 ; 1965), Pierre Bourdieu (1980) et Françoise Héritier-Augé (2010). Le *dressage* des corps, leur éducation et leur imprégnation aux normes du groupe débutent avant même la naissance : l'on s'adresse oralement ou en pensées à l'enfant encore dans le ventre de la mère. Le corps est donc le lieu où s'incorporent la culture, les relations aux autres et aux territoires. C'est à travers lui que s'élabore la « connaissance par corps » (Bourdieu, 1980, p. 123), les expériences entre le vivant en soi et le vivant hors de soi, cette *place dans le monde* qui relève de l'identité, puisque « Le corps est une source infinie de manifestations qui témoignent de notre être, de notre identité. » (Boëtsch *et al.*, 2007, pp. 13-18). La connectivité (Bird Rose et Robin, 2019, pp. 23-30) à la nature, qui passe à travers, par et dans le corps, procure un sentiment essentiel d'appartenance et d'ancrage, voire d'un certain bonheur. Les personnes se lient ainsi au lieu, dans le partage d'une affiliation plus ou moins localisée à l'environnement : « je suis de telle plage, de telle côte, de tel océan ». Cette connexion à la nature propose un récit sur « notre place dans la biosphère » (Bird Rose et Robin, 2019, p. 28), fragment de réponse apaisant à la question du sens de la vie. La sensorialité mobilisée dans la nature ouvre à une communication avec le monde, les « sens sont des médias » écrit Marie-Luce Gélard (2013, p. 106). Cette affiliation à la nature offre bien plus qu'un simple sentiment de localisation géographique. Elle nous livre une histoire, une narration profonde sur notre place dans le monde. Lorsque nous nous engageons sensoriellement avec la nature, nous nous mettons en relation avec le monde qui nous entoure, dans une durabilité où on devient alors « *Homo rhiza*, membre et compagnon de la nature » (Sayeux, 2024b, p. 169). Les sens agissent de la même façon que des canaux de diffusion qui permettent une compréhension plus intense et intime de notre environnement, comme le souligne Marie-Luce Gélard (2013). Les bruits apaisants des vagues, l'odeur fraîche de l'iode, la douceur des embruns sur la peau – tous ces éléments deviennent des langages sensoriels qui nous réunissent directement à l'océan et à ses cycles. En nous immergeant dans la le milieu, nous nous inscrivons dans une conversation ancienne et continue avec le cosmos. Ainsi, la connectivité à la nature n'est pas juste une affaire de lieu physique, mais aussi une exploration constante de notre territoire intime.

XI. Identité surfeur.se : le corps marin

Dans de précédents travaux (Sayeux, 2008 ; 2010), nous avons montré la difficulté de définir ce que pourrait être l'identité « surfeur », tant les

délimitations de cette pratique peuvent être fluctuantes. Est-ce parce que l'on possède une planche que l'on est surfeur.se ? Est-ce par le fait que l'on se jette dans l'océan avec cet outil ? Serait-ce dû à un corps dont la musculature s'est développée grâce à cette activité ou alors en ce que l'on en connaît les origines historiques ? Cette identité, composée de « fragiles condensés de sens, d'émotions et d'intentions à peine réductibles à une pratique interprétative » (Déloye, 2010) peut être à la fois tout cela et de rien de tout cela. Elle est difficile à saisir, puisque relative et flottante pour reprendre les mots de Max Weber. Cependant, en explorant les discours de pratiquant.e.s, valides ou non, nous avons pu conclure que l'essence de l'identité surfeur.e est d'avoir un *corps marin* (Sayeux, 2013 ; 2024a). Plus loin encore, aujourd'hui nous pourrions presque préciser un *corps marin pacifique*, en référence à la riche analyse d'Hélène Artaud (2023) sur la dichotomie entre le rapport à l'océan *atlantique*, matérialiste et techniciste, et *pacifique* dans ses liens sensibles à la nature, car « n'est surfeur que celui qui connaît l'océan à travers son corps » (Sayeux, 2019, p. 219). Être surfeur signifie donc éprouver les mers par-dedans son corps, qu'il soit valide ou infirme. Bien qu'il puisse exister quelques distinctions dans les sensations océaniques dans ces deux possibles, entre les systèmes d'opposition lourd/léger et douloureux/soulagé, on constate néanmoins que ce sont surtout les points de convergence qui prédominent.

Ce corps marin, c'est tout d'abord la chair qui se marque par l'immersion dans cette eau vivante salée, jusqu'à être rongée et ne plus réussir à cicatrifier si l'on a des escarres. Et, quand bien même il faudrait prudemment mettre en pause le handi surf pour laisser le temps à ses plaies de se résorber, on accepte de se faire bruler et grignoter par cet élément, car il apporte plus de plaisirs que de souffrances malgré tout. Les marques parsèment aussi le corps. S'ajoutant fréquemment aux cicatrices « médicales », elles restent une mémoire incrustée en corps des moments jubilatoires en mer. Souvent dues à une planche poussée par un courant ou mal maîtrisée, on se les montre, on s'extasie face à certaines, ou on s'amuse devant d'autres, parce que la façon dont elles ont été obtenues peut se révéler cocasse⁶. Ces traces-là ne renvoient pas à une morbidité tragique, bien au contraire ces empreintes océaniques sont preuve du vivant. On est alors marqué par la nature qui nous a chahutés, qui nous a poussés, qui a lancé une planche sur nous. C'est le mouvement de

⁶ On pense notamment à ces deux surfeurs non-voyants qui étaient seuls à l'eau, sans personne autour, et qui se sont malgré tout percutés offrant une belle entaille et quelques points sur la tête de l'un d'eux. C'est devenu pendant plusieurs semaines un bon sujet de plaisanterie entre les pratiquants : « Même avec personne sur la vague, ils ont réussi à se percuter ! ».

l'océan qui laisse ses stigmates sur soi, tout comme le soleil qui parchemine la peau du visage, et avec l'aide de ce sel mordant, fait blondir les cheveux. À ces transformations externes s'ajoutent des modifications internes (Sayeux, 2008), telles qu'un développement musculaire particulier, propre à cette activité physique. Quant à l'eau et au vent froid, ils engendrent de concert l'exostose de l'oreille (Andrieu *et al.*, 2022, pp. 63-73), et conduisent quelque peu à accroître le tissu adipeux thermogénique (Saubiette, 2020, p. 40). Certaines de ces modifications amènent alors les pratiquant.e.s à se penser un peu poisson ou cétacé, dans un imaginaire d'hybridation avec le non-humain, qui emmène le corps à se mêler à la nature en érodant ses limites. Cette sensorialité océanique vécue au travers du corps marin fait sens en ce qu'elle permet de se reconnaître en tant que membre à part entière de cette collectivité maritime. Les changements et marques corporelles visibles, les perceptions et les symboliques partagées de cette immensité bleue montrent les affiliations culturelles communes, car « ces langages des sens qui nous renseignent implicitement sur la construction des identités » (Gélard, 2013, p. 115). L'océan n'est pas simplement un décor, mais un acteur puissant dans la narration culturelle et identitaire, utilisant les langages sensoriels pour tisser des relations entre les personnes et les communautés marines, humaines et non humaines, qui les entoure.

XII. Le quotidien ensommeillé

L'océan réveille les corps endormis. Cette « parenthèse ataraxique », comme nous avons pu la nommer (Sayeux, 2008 ; 2013), permet de manière éphémère de s'éloigner d'un quotidien anxigène fait de contraintes et de stress. Le temps du surf, ancestral, nous renvoie invariablement à une tradition immuable qui coordonne ses propres mouvements avec le rythme pérenne de la nature, comme nous avons pu l'écrire (Sayeux, 2021). Se dressent alors en opposition le temps de la modernité, implacable mécanique qui réduit à la portion insignifiante l'emprise individuelle sur le temps, et celle de la tradition, où l'individu s'harmonise avec les grands cycles de la nature. Le temps de la modernité est celui de productivité et de la consommation effrénées. Ainsi que le formulait avec acuité Hall (1984, p. 24), ce temps se révèle semblable à une matière première qu'il nous faut gagner, que nous dissipons ou tentons en vain de rentabiliser. Il est lié au travail incessant, tout comme aux contraintes familiales et aux responsabilités matérielles. Ce temps, rigide et étriqué, tel que le décrit Bromberger (2014, p. 4), est généralement intriqué dans la structure temporelle de la société, où se tissent des trames cycliques et linéaires. Il s'avère être un temps empreint

d'un stress continu, une quête effrénée pour une maîtrise illusoire qui, comme que le souligne Rosa, (2010, p. 110), engendre une multitude de frustrations, voire, selon cet auteur, peut mener à la dépression. C'est ainsi ce temps rugueux de la contrainte, plus encore pour celles et ceux qui ont des déficiences, car il est le temps des traitements, de l'épreuve du corps limité ou souffrant, de la rééducation, ou même de l'administratif.

XIII. Revêtir la peau de mer

Le second temps, en contrastant du tout au tout avec le premier, se révèle être une parenthèse de répit dans l'incessant tumulte de la quotidienneté. Il est le temps de la tradition, du lien profond avec la nature, « le temps comme liberté » comme l'a si justement formulé Augé (2018, p. 131). Il est le temps du corps en harmonie avec cet élément vivant liquide :

dans tous les cas, le sentiment de bonheur passe par une évidence physique : le bien-être ressenti par Jean-Jacques ou par les héros de Stendhal tient à une harmonie perçue dans l'instant entre la paix intérieure et l'environnement immédiat – harmonie par définition fragile, éphémère, mais promise au souvenir. (Augé, 2018, p. 92)

17

Ce temps résonne également comme le temps du groupe, tout en courbe bien éloigné de la linéarité implacable du quotidien. Ce temps, immatrisable, est soumis aux mouvements des éléments naturels. Il s'étend sans aucune limite, car il est un temps choisi, précieux où l'individu s'insère en compagnie de ses pairs dans le Cosmos.

Dans cette parenthèse ataraxique, le surf offre un oubli bienfaisant, une évocation des fardeaux pesants de la vie de tous les jours, une clé pour atteindre le bien-être, le bonheur. C'est une rupture radicale avec la monotonie, une réponse aux désirs innés de l'humain pour la nouveauté, comme l'a évoqué Linton (1959, p. 15). C'est un autre rapport au temps, modifié et cadencé par la montée et la brisure des ondes, par les marées, c'est une éternité fugace qui s'étire et se contracte. Le rythme du corps bat alors au rythme de l'océan, un jeu/je s'instaure : « se faire attraper par une vague et se faire rouler-bouler » nous dit Thomas. La « condition handicapée » lève le camp devant le corps capacitair. C'est cette comose dont parle Bernard Andrieu en ces termes : « un éveil corporel par une activation dans notre corps vivant et une perception sans conscience par une 'émergence d'une synchronisation généralisée des différentes aires cérébrales' (Jouvet, 2016, p. 185) de ressources capacitaires inédites qui viennent à renouveler les

possibilités de notre schéma corporel et des modes d'action motrices » (Andrieu, 2017, p. 14). L'océan passe par les yeux, le nez, les pores de la peau, les écailles des cheveux, les oreilles et la bouche. Il s'infiltré dans le moindre interstice corporel qu'il va caresser, masser ou heurter au point de transformer le corps tout entier. Dès lors, la sensorialité marine se développe au fur et à mesure des expériences intimes, des essais-erreurs (Sayeux, 2008 ; 2010) et des transmissions de savoirs des équipes encadrant le handi surf. Ainsi né ce substrat commun, ce « partage du sensible » (Laplantine, 2009, p. 158) océanique qui s'élabore progressivement jusqu'à permettre de revêtir cette nouvelle peau de mer, et de vivre pleinement cette autre identité : *être surfeur.se*.

Ce corps marin, reflet de la rencontre entre l'humain et l'océan, est à l'intersection entre l'élément terrestre et l'élément liquide. Il évoque la fragilité de l'existence tout en revoyant à la force et la ténacité nécessaires pour naviguer dans ses eaux tumultueuses, et entrer dans le flux naturel de l'existence. En fin de compte, l'océan transcende la simple définition physique pour devenir une entité complexe, qui incarne des idées de dualité, de transformation, de capacités, d'harmonie et d'acceptation. Il nous rappelle ainsi que notre essence est intrinsèquement connectée à la nature et à l'univers, et que notre compréhension de nous-mêmes est intimement liée à notre relation avec l'élément aquatique.

18

XIV. Conclusion

Ainsi, le handi surf et l'océan proposent une autre identité au travers de laquelle vont se définir ces pratiquants et pratiquantes non plus en tant « qu'empêché.e.s », mais bien dans toutes leurs potentialités, car rappelons-le avec Marc Augé (2018), « toute identité suppose l'altérité » (p. 40). De la sorte, les transformations corporelles et sensorielles, les acquisitions des savoirs océaniques, tout comme les systèmes de représentation que ces marins de rivages assimilent avec bonheur leur offrent la liberté de se déterminer différemment, bien loin des horizons validistes et limitants. Les pratiquant.e.s de handi surf, en embrassant pleinement leurs possibilités au-delà des contraintes physiques, incarnent une autre forme de vie envisageable. Rejetant les étiquettes préconçues imposées par la société, ils façonnent leur propre réalité en lui créant du sens. Le handi surf convie à repenser l'identité à travers des expériences qui transcendent les barrières physiques et sociales normatives. C'est une invitation à rediscuter la relation entre l'individu et la nature, à travers une nouvelle perception de l'existence dans la différence.

Ces marins de rivage (Sayeux, 2008) au corps meurtri ont incorporé un sens marin qui leur permet de lire l'océan, de l'éprouver et de le comprendre si bien qu'ils peuvent s'y glisser sans se sentir entravés. Cette connaissance intime de l'océan suspend alors, le temps d'une session, leur « condition handicapée ». « La mer nous entoure de partout », écrivait la grande biologiste marine Rachel Carson (2023), « elle recueille les débris épars et indéfiniment transformés des êtres qu'elle anime » (p. 297). N'est-ce pas là, finalement, l'incroyable propriété de l'océan : celle d'offrir l'hospitalité à nos corps et nos esprits fragmentés pour leur accorder une nouvelle place au sein du monde ?

Références bibliographiques

- Andrieu, B. (2017). *Se fondre dans la nature. Figures de la cosmoïe. Cosmotique I*. Liber.
- Andrieu, B., Sayeux, A.-S., et Sirost, O. (2022). La maladie de l'oreille du surfeur : L'imaginaire du soi naturalisé à partir d'une pathologie due à l'immersion en milieu aquatique. *L'Évolution Psychiatrique*, 87(1), 63-73. <https://doi.org/10.1016/j.evopsy.2021.02.008>
- Artaud, H. (2023). *Immersion. Rencontre des mondes Atlantiques et Pacifiques*. La Découverte.
- Augé, M. (2018). *Bonheur du jour. Anthropologie de l'instant*. Albin Michel.
- Bachelard, G. (1942). *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Livre de Poche.
- Bateson, G. (1977). Les usages sociaux du corps à Bali. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 14, 3-33. <https://doi.org/10.3406/arss.1977.2552>
- Bird Rose, D., et Robin, L. (2019). *Vers des humanités écologiques*. Wildproject.
- Bissardon, N., Bricka, B., Decker, M., Nguembock, D., Segond, L., & Walther, B. (2015). *L'art d'être différent. Histoires de handicap*. Èrès.
- Boëtsch, G., Hervé, C., et Rozenberg, J. (2007). Avant-propos. In G. Boëtsch, C. Hervé, et J. Rozenberg (Dir.), *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé (pp. 13-18)*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.boets.2007.01.0013>
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Éditions de Minuit.
- Bromberger, C. (2014). Attendre. *Terrain*, 63, 4-11. <https://doi.org/10.4000/terrain.15464>
- Carson, R. (2023). *La mer autour de nous*. Wildproject.
- Da Nobrega, P. (2020). L'esthésiologie et l'expressivité du corps dans la boue vivante. In B. Andrieu (Éd.), *Manuel d'émersologie: apprendre le langage du corps (pp. 323-332)*. Mimesis.
- De Sardan, J-P. O. (1995). La politique du terrain : Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, (1), 71-109. <https://doi.org/10.4000/enquete.263>

- Déloye, Y. (2010). En-deçà de l'identité ou le miroir brisé de l'identification. In D.-C. Martin (Ed.), *L'identité en jeux. Pouvoirs, identifications, mobilisations* (pp. 403-418). Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.cons.2010.01.0403>
- Douglas, M. (1999). *Comment pensent les institutions*. La Découverte.
- Gardou, C. (2021). *La société inclusive, parlons-en !* Érès.
- Gardou, C., & Laplantine, F. (2014). Les savoirs de l'anthropologie. En C. Gardou (Éd.), *Handicap, une encyclopédie des savoirs* (pp. 43-60). Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.gardo.2014.01.0043>
- Garel, J.-P. (2010). Du corps altéré au corps sportif. *La Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation*, (50), 107-116. <https://doi.org/10.3917/nras.050.0107>
- Gélar, M.-L. (2013). Des corps sensibles aux langages sensoriels en contexte saharien (tribu des Aït Khebbach, Maroc). In P. L. Colon (Éd.), *Ethnographier les sens* (pp. 100-115). Petra.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate*. Éditions de Minuit.
- Goudon, E. (2013). Une place à trouver. *Vie sociale*, 3(3), 37-45. <https://doi.org/10.3917/vsoc.133.0037>
- Griffet, J. (1995). *Aventures Marines. Images et pratiques*. L'Harmattan.
- Hall, E. T. (1984). *Le langage silencieux*. Points.
- Héritier-Augé, F. (2010). Les racines corporelles de la pensée. *Le Débat*, 2(159), 111-127. <https://doi.org/10.3917/deba.159.0111>
- Ingold, T. (2013). *Marcher avec des dragons*. Points.
- Jouvet, M. (2016). *Le sommeil, la conscience et l'éveil*. Odile Jacob.
- Korff-Sausse, S. (2010). Corps et construction identitaire des personnes handicapées : de quel corps parlons-nous ? *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 2(50), 17-24. <https://doi.org/10.3917/nras.050.0017>
- Korff-Sausse, S. (2011). Le sujet handicap : un sujet «hors norme» ? *Le Journal des Psychologues*, 8(291), 29-33. <https://doi.org/10.3917/jdp.291.0029>
- Laplantine, F. (2001). *L'Anthropologie*. Bibliothèque Payot.
- Laplantine, F. (2009). *Le social et le sensible. Introduction à une anthropologie modale*. Téraèdre.
- Le Queau, P. (2003). Le sens commun du handicap. *Cahier de recherche : La compréhension sociale du handicap*, (182), 73-99.
- Lemarchand, B. (2014). Activité, acteurs et bienfaits du handisurf – Pratique du surf des mers par des personnes handicapées. *Kinésithérapie, La Revue*, 14(146), 29-33. <https://doi.org/10.1016/j.kine.2013.11.003>
- Leroi-Gourhan, A. (1964). *Le geste et la parole. Tome 1 : Technique et langage*. Albin Michel.
- Leroi-Gourhan, A. (1965). *Le geste et la parole. Tome 2 : La mémoire et les rythmes*. Albin Michel.
- Linton, R. (1959). *Le fondement culturel de la personnalité*. Dunod.
- Loyola Stival, M. (2021). The subject in Foucault's work: from the body-power to life-government. *Praxis Filosófica*, (52), 225–260. <https://doi.org/10.25100/pfilosofica.v0i52.10792>
- Mauss, M. (2021). *Les techniques du corps*. Payot.

- Mead, M. (2001). *Mœurs et sexualité en Océanie*. Pocket.
- Mercier, D., Carré, F., Grémy, I., Kern, L., Amado, I., Ankri, J. & Genêt, F. (2021). Activité physique : quels bénéfices (et risques) pour quel pratiquant ? *ADSP*, 2(114), 26-38. <https://doi.org/10.3917/aedesp.114.0026>
- Murphy, R. (1990). *Vivre à corps perdu*. Plon.
- Nussbaum, M. (2012). *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Climats.
- Poizat, D. (2005). Nos sociétés font appel à des réponses magiques. Entretien avec Albert Memmi. *Reliance*, 2(16), 9-12. <https://doi.org/10.3917/reli.016.0009>
- Quentin, B. (2013). *La philosophie face au handicap*. Érès.
- Revillard, A. (2017). La réception des politiques du handicap : une approche par entretiens biographiques. *Revue française de sociologie*, 58(1), 71-95. <https://doi.org/10.3917/rfs.581.0071>
- Rosa, H. (2010). *Accélération. Une critique sociale du temps*. La Découverte.
- Saubiette, L. (2020). *Les bienfaits de la baignade en eau froide à travers une enquête auprès de l'association des Ours Blancs* [thèse de doctorat, Université de Bordeaux]. Dumas. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02935312>
- Sayeux, A.-S. (2008). *Surfeurs, l'être au monde. Une analyse socio-anthropologique*. PUR.
- Sayeux, A.-S. (2010). Au cœur de la vague, comment peut-on être surfeur ? *ethnographiques.org*, (20).
- Sayeux, A. -S. (2013). La valeur sensation : Le cas du surf. In B. Andrieu (Dir.), *Éthique du sport* (pp.600-608). Editions de l'Âge de l'Homme.
- Sayeux, A.-S. (2019). La valeur sensation : l'éthique du surf. In B. Andrieu (Éd.), *Textes clefs de l'éthique du sport* (pp. 203-220). Librairie Philosophique Vrin.
- Sayeux, A.-S. (2021). Saisir le bien-être. L'exemple du surf et de l'immersion dans la nature. In C. Guibert (Éd.), *Les mondes du surf* (pp. 95-120). Presses Universitaires d'Aquitaine.
- Sayeux, A.-S. (2024a). Quand le corps meurtri devient marin. Sens et identités dans le handisurf. *Corps*, 1(22), 291-303. <https://doi.org/10.3917/corp1.022.0291>
- Sayeux, A.-S. (2024b). Durabilité. In B. Andrieu et G. Boëtsch (Dir.), *Les mots de demain : un dictionnaire des combats d'aujourd'hui* (pp.166-172). Atlande.
- Stiker, H.-J. (2009) Comment nommer les déficiences ? *Ethnologie française*, 39(3), 463-470. <https://doi.org/10.3917/ethn.093.0463>
- Stiker, H.-J. (2013). *Corps infirmes et sociétés*. Dunod.
- Stiker, H.-J. (2017). *La condition handicapée*. Presse Universitaire de Grenoble.
- Stiker, H.-J. (2021). *Comprendre la condition handicapée. Réalité et dépassements*. Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.stike.2021.01>
- Tambou Kamgue, E. (2022). Human despite the illness: for a humanization of care practices. *Praxis Filosófica*, (55), 115–130. <https://doi.org/10.25100/pfilosofica.v0i55.12405>
- Volcani, D., & Prasad, C. (2020). Surfing's unique health benefits. *Pacific Northwest Medical Student Research Journal*.